

Département de l'Aisne

Arrondissement de

Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 MAI 2015

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND Président,
 Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Alice DENOYELLE.
 Messieurs Bernard GLADIEUX, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Benoît DRUENNE.

Absents excusés : Mme Valérie DESSENNE, Catherine BOINET, Stéphanie DELGEHIER, Carole TALBOT, Messieurs François LEFEVRE, Frédéric BRENOT et Jean-Michel BOUCHEZ.

Secrétaire : Monsieur Benoît DRUENNE.

Date de convocation : 20 mai 2015

En cette journée nationale de la résistance, le Maire demande à observer une minute de silence.

Le compte rendu de la séance du 8 avril 2015 est approuvé.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Le conseil municipal décide de participer au financement des voyages scolaires à hauteur de 70 % du coût du transport comme suit :

- ⇒ Sortie à Nausicaa à Boulogne sur Mer le 29 mai 2015 (classes de Mmes Caullier et Ferrand) pour 737 €
- ⇒ Sortie au Louvre à Lens le 5 juin 2015 (classes de Mmes Lindekens, Szcrupak, Mr Mayeur) pour 361 €.

USEDA : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE « ELECTRICITE »

Le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Aujourd'hui, l'ensemble des consommateurs d'électricité et de gaz naturel peut choisir un fournisseur sur le marché et s'affranchir du tarif réglementé de vente proposé par les opérateurs historiques.

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergie mis en place par l'USEDA et approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

USEDA : RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Aucune observation n'est émise sur le rapport d'activités 2014 de l'USEDA.

TARIF NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Considérant les frais relatifs à la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires et après avis de la commission scolaire, le conseil fixe à 30 € par enfant la participation annuelle des parents aux NAP à compter de la rentrée scolaire 2015-2016.

Les tarifs pour l'accueil périscolaire (garderie) et cantine restent identiques.

- Cantine : 4 €
- Accueil périscolaire matin et soir: 0.50 €, 0.40 € à partir du 2^{ème} enfant.

Le conseil municipal entérine le règlement intérieur pour le fonctionnement des services suivants : accueil périscolaire, cantine et Nouvelles Activités Périscolaires.

L'accueil périscolaire et les NAP vont être déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ce qui permettra de recevoir une prestation de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents y afférents et à encaisser, en cas d'acceptation du, la recette correspondante.

BONS CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les prix du concours 2015 « maisons fleuries » sont fixés comme suit :

* un bon d'achat à prendre chez les commerçants de Seboncourt ou chez un fleuriste de leur choix à Bohain selon leur classement dans chaque catégorie comme suit :

- catégorie 4 fleurs : un bon de 55 € par lauréat
- catégorie 3 fleurs : un bon de 40 € par lauréat
- catégorie 2 fleurs : un bon de 25 € par lauréat
- catégorie 1 fleur : un bon de 16 € par lauréat

* à chaque lauréat : un bidon d'engrais liquide et un voile d'hivernage.

AFFAIRES DIVERSES

- Le maire informe que les débris de verre autour du container rue Chantraine ont été balayés par les agents communaux.

- Madame Alice Denoyelle informe qu'elle a le projet de créer une association pour relancer l'activité du tennis.

La séance est levée à 20 heures.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Hugues LEGRAND


